

## Cycle 3

### Organisation des tableaux

Les différentes dimensions de l'enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu'à la fin du cycle 4 en prenant appui sur le travail accompli à l'école maternelle. Les objectifs de formation sont donc, pour chaque dimension, identiques aux cycles 2, 3 et 4. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre.

<b>La sensibilité : soi et les autres</b>		
<b>Objectifs de formation</b>		
<b>1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.</b> <b>2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.</b> <b>3. Se sentir membre d'une collectivité.</b>		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...)</li> <li>- Maîtrise des règles de la communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeu théâtral, mime.</li> <li>- Jeux de rôle.</li> <li>- Activités de langage : langage de situation, langage d'évocation.</li> <li>- Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions.</li> <li>- Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires, en lien avec l'éducation affective et sexuelle.</li> </ul>
1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	- Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.	- Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences.
2/a - Respecter autrui et accepter les différences.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).</li> <li>- Respect des différences, tolérance.</li> <li>- Respect de la diversité des croyances et des convictions.</li> <li>- Le secours à autrui.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie.</li> <li>- La tolérance (en lien avec le programme d'histoire).</li> <li>- Étude dans les différents domaines disciplinaires de la diversité des cultures et des religions.</li> <li>- L'attestation « apprendre à porter secours » (APS).</li> </ul>
2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse.</li> <li>- Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.</li> <li>- Le soin des biens personnels et collectifs.</li> <li>- L'intégrité de la personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale).</li> <li>- Les représentations artistiques des symboles de la République.</li> <li>- Partager les tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels et arts plastiques...) ou d'expérimentation (sciences).</li> </ul>
3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.	- Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne.	- Coopérer au sein de la classe ou de l'école.
3/b - Coopérer.	- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.	

## Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

### Objectifs de formation

**1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**

**2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.</li> <li>- Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).</li> <li>- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).</li> <li>- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EPS : jeux et sports collectifs.</li> <li>- Conseils d'élèves, débats démocratiques.</li> <li>- Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves.</li> <li>- Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).</li> <li>- Le handicap : discussion à visée philosophique. La loi sur le handicap de 2005.</li> </ul>
1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'égalité entre les filles et les garçons.</li> <li>- La mixité à l'école.</li> <li>- L'égalité des droits et la notion de discrimination.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes.</li> <li>- Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs.</li> </ul>
2/a- Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe.</li> <li>- Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma.</li> </ul>
2/b - Reconnaître les traits constitutifs de la République française.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vocabulaire des institutions.</li> <li>- Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits.</li> <li>- La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune.</li> <li>- Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.</li> <li>- Convention internationale des droits de l'enfant.</li> <li>- Le droit à l'éducation.</li> <li>- Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.</li> </ul>

## Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

### Objectifs de formation

**1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.**

**2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le choix, sa justification.</li><li>- Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage).</li><li>- Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).</li><li>- Approche de l'argumentation.</li><li>- Le débat argumenté.</li><li>- Initiation au débat démocratique.</li><li>- Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie...).</li><li>- Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse.</li><li>- Organisation de débats réglés sur ces situations.</li></ul>
1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Éducation aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi).</li></ul>
1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.</li><li>- La distinction entre croyances et opinions.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.</li><li>- Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l'éducation artistiques).</li></ul>
1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias</li><li>- Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique.</li></ul>
2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.</li><li>- Les valeurs personnelles et collectives.</li><li>- Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité).</li><li>- Le sens républicain de la nation.</li><li>- Les libertés fondamentales.</li><li>- La laïcité.</li><li>- Les valeurs de l'Union européenne.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre.</li><li>- Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie.</li><li>- Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l'histoire.</li><li>- Travail sur une version adaptée à l'âge des élèves de la Charte de la laïcité.</li></ul>

## L'engagement : agir individuellement et collectivement

### Objectifs de formation

**1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.**

**2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).</li><li>- Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).</li><li>- Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Débat sur le rôle de la confiance et du respect de ses engagements dans la vie sociale.</li><li>- Les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves.</li><li>- L'engagement : sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, politique, humanitaire...).</li><li>- Étude du préambule de la Constitution de 1946.</li></ul>
1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travail sur le rôle des associations.</li></ul>
2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La participation démocratique.</li><li>- Le vote.</li><li>- Les acteurs locaux et la citoyenneté.</li></ul>	
2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La solidarité individuelle et collective.</li><li>- La fraternité dans la devise républicaine.</li></ul>	